COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Vexin Val de Seine

ENFANCE · JEUNESSE

Passez votre BAFA,

on vous aide à le financer !

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Vous avez **entre 16 et 25 ans** et vous souhaitez vous former pour encadrer des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs ? La Communauté de Communes Vexin Val de Seine aide financièrement tout stagiaire domicilié dans l'une des **26 communes** du territoire.

100 €
Session de formation générale
(session 1)

300 €
Session d'approfondissement
(session 3)

Comment bénéficier de cette aide ?

1

Créez votre compte BAFA

Inscrivez-vous sur le site officiel du ministère : **www.bafa-bafd.gouv.fr**. Vous obtiendrez votre numéro d'inscription.

2

Faites votre demande en ligne auprès de la CCVVS

Avant le début de votre formation, remplissez le formulaire d'inscription et signez la charte d'engagement en ligne sur **[adresse du formulaire en ligne]**.

3

Inscrivez-vous en formation

Après étude de votre demande, et dans la limite des crédits alloués, vous serez informé(e) de la suite donnée. Vous pourrez alors vous inscrire auprès du centre de formation de votre choix.

4

Recevez votre aide

À la fin de chaque session, transmettez l'attestation de stage, la facture acquittée et votre RIB : l'aide vous est versée par virement.

Une question ? **plassart.lucie@vexinvaldeseine.fr · 01 86 35 00 36**

12 rue des Frères Montgolfier 95420 Magny-en-Vexin — 01.86.35.00.36 — secretariat@vexinvaldeseine.fr